

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE

PAR

**LUJGER DUVERNAY,**

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste.

### CONDITIONS.

La MINERVE se publie deux fois par semaine le Lundi et le Jeudi soir. L'abonnement est de QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de la Poste lorsque le Papier est envoyé par cette voie, et payable à DEMANDE, dans le cours de chaque Semestre.

Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il a pris le Magasin et ses dépendances, ci-devant occupés par Messrs. FERRAULT & Co. No. 126 Rue St. Paul, voisin de Messrs. GILLESPIE MOFFATT & Co., où il aura constamment à vendre, EN GROS ET EN DETAIL un assortiment général et bien choisi de

### MARCHANDISES SECHES,

#### DE GOUT ET AUTRES,

convenables à toutes les classes de citoyens. Achètent tout en Gros et aux Encans, il croit pouvoir assurer ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique, qu'il vendra à aussi bas prix, [sinon à meilleur marché] que qui que ce soit en cette ville.

Les Tailleurs trouveront constamment chez lui un Assortiment étendu et bien choisi de DRAP, CASIMIRE, FLUSHING, DRILL, &c. ; et leur sera fait une déduction de cinq pour cent sur le prix courant.

Les Marchands de campagne et les Colporteurs pourront acheter chez lui un grand nombre d'articles à meilleur marché que chez le Marchand Importeur.

Autant que la chose sera praticable, il ne sera demandé qu'un prix pour chaque espèce de marchandise, et si un article vendu se trouvait défectueux, il serait repris sans difficulté.

Tous ordres reçus de la campagne seront exécutés avec diligence, et au plus bas prix.

Son fonds de marchandises déjà très considérable sera augmenté de manière à n'être surpassé par aucun dans la même ligne ; et le tout sera vendu pour argent comptant ou à un crédit approuvé. P. L. LETOURNEUX. Montréal, 20 juin, 1829.—D.V.

### CABINET DE LECTURE

A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE T. DUFORT.

Le Soussigné prendra des Souscriptions pour son CABINET DE LECTURE à raison de SIX PIASTRES par an pour les papiers et journaux seulement, et de HUIT PIASTRES par an pour les papiers, journaux et pour l'usage des livres de sa librairie dans sa chambre de lecture.

Heures de lecture depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir :—

- Les journaux qu'on y pourra voir, sont : Revue Encyclopédique, Revue Commerciale, Mémoires Catholiques, Journal d'Education et d'Instruction Élémentaire, L'Athlète du Christianisme, Journal des Missions Évangéliques, United States Catholic Miscellany, Foreign Bibliography, Courrier des États-Unis, Myers Mercantile Advertiser, — de Liverpool. Canadian Courant, Montreal Herald, Montreal Gazette—par autorité, La Minerve, Fish Vindicator, Gazette de Québec—par autorité, Gazette de Québec—Neilson, — de Québec.
- Le cabinet de lecture sera ouvert le 15 du courant, et le soussigné est prêt à recevoir des souscriptions. T. DUFORT. Montréal, 8 Juin, 1829.—J.

Les Soussignés ont reçu et sont prêts à offrir à leur nouvelle situation, vis-à-vis de M. JAMES YOUNG, Encanteur, un assortiment complet de Draps, Casimires, Casinet, Draps double foulés, Plains, Carisés, Schâles de Casimire, Paddings, Flannelles, Baize, Serge verte, rouge et écarlate, Crumiers et couvertes, Patrons de vestes à la mode, Soie à coudre gris corbeau de la meilleure qualité, Bombazettes, Lustrings et Camelots, Baversteins, Barragons et Futaines, Steam Loom Shirting, Cotons non blanchis, Cotons de Salempore, Cotons rayés, et par carreaux, Gingham, Indiennes bleu marin et blanc, Do à meubles; Mousseline claire et Malmolle des Indes, Batistes, Janelles, Satins, Drills et Frappe, Bas de laine et de Coton, Gants, Voiles de soie noire, Bobinettes, meilleur Fil blanc et noir, Coton en pelottes, Epingles, Gansons, &c. &c. &c. W. BRADBURY, & Co. Montréal, 11 Juin, 1829.—J.

### A VENDRE.

CHEZ M. HEYNEMAND, à Berthier  
Comté de Warwick :  
DU BLED,  
DU BLED SARAZIN, et  
DE L'AVOINE.

—27 Avril, 1829.—J

### VARIÉTÉS.

Histoire de Napoléon, par M. de Norvins. accompagnée de vignettes, cartes et plans. Deuxième édition, augmentée et revue. Quatre vol. grand in-8.

La popularité de ce bel ouvrage est à présent universelle. Faito en France, dans quelques mois, et sous le règne de la censure Villèle, elle a passé aussitôt dans toute l'Europe, dans les États. Sur tous les points on a voulu lire cette histoire. On n'a pas besoin d'expliquer les causes de cet intérêt encore si animé.

L'immortel personnage dont M. de Norvins a raconté la vie, a été durant quinze années l'âme de la France et toute son organisation sociale, politique, qui était d'ailleurs l'œuvre de ses mains, improvisée après la victoire.

L'éclat du général a brillé sous les cieux les plus divers, depuis les déserts de l'Afrique jusqu'au pied du Kremlin, jusque dans les champs de Lutzen. Il a grandi dans la longue tempête où il commanda, dans les difficultés innombrables qui lui furent suscitées; souvent il a dominé ces difficultés; souvent son génie et son épée les firent disparaître.

C'est ce vol élevé, immense, suivi des yeux si longtemps par la France, c'est cette carrière remplie de prodiges, que M. de Norvins a su retracer dans sa belle histoire. La grandeur personnelle de Bonaparte éblouit, entraîne le siècle, et le laisse rempli d'impressions ineffaçables qu'il transmettra. Quel était donc ce puissant génie? Dans quels ressorts, dans quelles vives illuminations puisait-il la pensée qui lui donnait son irrésistible supériorité?

C'est là ce que vient dire à peu près l'histoire, quand elle est écrite par les maîtres; c'est là aussi ce que M. de Norvins a voulu placer sous les yeux du lecteur, et qu'il a su déceler très bien et de haut.

M. de Norvins a su raconter avec talent une suite de faits inouis; il a su intéresser tous les esprits; son récit palpite; il représente avec une simplicité éloquente cette vie de Bonaparte qui a un caractère si frappant. Son livre est, avec celui du brave Colonel de Chambure, l'un des monuments historiques élevés à la mémoire de ce grand capitaine.

La deuxième édition de l'Histoire de Napoléon a été revue avec un grand soin: des additions, d'habiles corrections, y seront remarquées. L'éditeur, M. Thoissier-Desplaces, y a rattaché quelques planches nouvelles; d'autres ont été regravées. L'ouvrage a été perfectionné sous rapport littéraire, et matériellement. Cette belle édition forme un monument des bibliothèques; on l'y placera.—Pap. Français.

### CORRESPONDANCE.

L'AN 1849.—OU

RÊVE QUI POURRAIT N'EN PAS ÊTRE UN.

C'était en 1829. J'avais passé la soirée en société nombreuse et choisie où l'on s'était entretenu de tout un peu; mais plus particulièrement d'agriculture, d'instruction et de monuments publics. La conversation m'avait vivement intéressé; il était tard quand on se sépara; aussi, dès que je fus rentré dans mon modeste réduit, je me mis au lit et ne tardai pas à goûter les douceurs du sommeil.

Tout-à-coup je me trouvai transporté en France, au milieu de ma famille heureuse de me revoir après une longue séparation. Je partageais sincèrement son bonheur. Il est si doux de fouler le sol natal! d'embrasser une épouse chérie, des enfants dans les quels on est fier de se voir renaître, des amis de collège dont le temps ni l'absence n'ont point altéré les affections! Je me promis de ne plus quitter ma belle patrie.

Quand on est bercé par les songes, le temps s'envole rapidement. Plusieurs années s'écoulèrent donc dans l'espace de quelques heures. J'étais mes deux fils. J'eus la satisfaction, si grande pour un père, de les voir prospérer et de presser sur mon cœur les fruits de leurs unions avec des épouses qui me comblaient des soins les plus attentifs.

Ma vie se passait doucement. Je voyais avec un orgueil bien naturel les progrès toujours croissants de mes compatriotes dans les sciences, les arts, les belles lettres. Je pensais souvent au Canada que j'avais laissé fort arriéré sous ces divers rapports, malgré l'esprit naturel de ses habitants, et je faisais des vœux bien sincères pour que leurs heureuses dispositions ne restassent pas stériles.

Il n'est point de félicité durable sur cette terre d'épreuves. La mort enleva mon excel-

lente compagne. Frappé au cœur par ce coup inattendu, je m'éloignai de nouveau des lieux où tout me rappelait une perte inéparable, et dirigeai mes pas vers l'Angleterre, cette rivale superbe de la France, que le temps rendra peut-être son alliée. Après quelque séjour à Londres, je visitai l'intérieur de la Grande Bretagne. L'activité de ses innombrables ateliers, de ses ports; la grandeur de ses monuments, la perfection de l'agriculture et la beauté remarquable des diverses espèces d'animaux domestiques excitèrent souvent mon admiration. Je comparais cette prospérité à l'état précaire dans la quel j'avais laissé le Canada; et je cherchais à m'expliquer l'énorme différence que je croyais exister encore entre sa situation et celle de la métropole. J'étais absorbé dans ces réflexions lorsque j'arrivai à Liverpool. Il y avait dans le port un vaisseau prêt à faire voile pour Montréal. Cela m'inspira le désir de revoir un pays où j'avais été parfaitement accueilli, et qui par le langage, les mœurs et le caractère du plus grand nombre de ses habitants, pouvait mieux que tout autre me rappeler ma douce patrie. Je m'embarquai donc et après une heureuse navigation, j'arrivai à Montréal vers la fin de Juillet 1849; vingt ans après mon départ de cette ville.

Le temps était superbe. Placé sur le pont du navire, j'examinais avec la plus grande attention les objets qui s'offraient successivement à mes regards. Celui qui les frappa plus particulièrement était un quai garni d'un grand nombre de bâtiments de commerce et élevé de quelques pieds au dessus du niveau des plus fortes eaux du St. Laurent. Les maisons construites le long de ce quai se trouvaient aussi à l'abri des inondations.— Pour faciliter la circulation des piétons et des voitures, on avait reconquis, au moyen d'un triple rang de pilotis consolidé avec du betun (1) jeté dans les intervalles vides, le terrain que le fleuve avait envahi à la longue; puis, on avait remblayé derrière ce pilotis, de manière à former une pente douce disposée en gradins de six pouces de hauteur sur 8 à 9 pieds de profondeur; et pour prévenir autant que possible les éboulements du terrain qui avait été fortement battu à mesure qu'on l'avait rapporté, chaque gradin était revêtu de planches épaisses liées entre-elles par des bandes de fer, et soutenues par des pieux profondément enfoncés. De distance en distance on avait pratiqué des rampes assez larges pour que deux voitures pussent y passer aisément de front; contournées de manière à rendre la pente presque insensible, et flanquées ainsi que le quai, de larges trottoirs élevés d'un pied au dessus du sol. Des débouchés spacieux aboutissant aux rampes, remplaçaient les ruelles étroites qui existaient lors de mon départ. En un mot, au lieu d'un quai très incommode que j'avais laissé, j'en retrouvais un, qui par son élégance, sa solidité et les facilités qu'il offrait, se trouvait en harmonie avec le commerce très important de la cité dont il était à la fois le plus utile comme le plus beau monument.

Émerveillé d'un changement aussi avantageux, je demandai au capitaine du navire quels fonds avaient été employés à la construction de ce quai vraiment magnifique. Il me répondit qu'une compagnie formée par actions de £50, divisibles par coupons du quart de cette somme, afin que tout le monde pût s'en procurer, avait exécuté ces travaux moyennant la concession d'un léger droit qu'elle était autorisée à percevoir pendant un certain nombre d'années sur les marchandises embarquées et débarquées. Il ajouta que ces actions gagnaient chaque jour, en raison de l'ouverture des communications par canaux avec les grands lacs, ce qui donnait au commerce une activité toujours croissante. Je jugeai par cette réponse que l'esprit d'association, si fertile en grands résultats, s'était fait jour en Canada; et j'en aurai bien pour le pays.

La première personne que je rencontrai en mettant pied à terre était précisément celle qui m'avait reçu si cordialement lors de mon premier voyage. Ses vingt années écoulées depuis n'avaient affaibli en aucune manière les sentiments vraiment fraternels dont elle m'avait donné des preuves qui ne s'étaient pas non plus effacées de mon souvenir. Cet excellent ami ne voulut pas permettre que je me logeasse à l'hôtel; et m'entraînant par le bras il me conduisit chez lui. Son épouse, tou-

(1) Le betun est une espèce particulière de mortier composé de pozzolane, de chaux et d'éclats de pierre. Plus ce mortier reste dans l'eau plus il durcit. Il finit par devenir aussi compact que le roc même. On l'emploie avec succès dans tous les travaux hydrauliques.

jours douce et bonne, me reconnut tout d'abord, malgré les rides dont mon visage était sillonné et mes cheveux entièrement blanchis par l'âge. Elle me reçut avec une bienveillance qui m'allait au cœur et me rappela celle de la compagne adorée que j'étais condamné à ne plus revoir ici bas. Quelques larmes coulèrent le long de mes joues flétries par le temps et le malheur. Après avoir payé ce tribut à la mémoire d'une femme justement regrettée, je demandai à mon ami des nouvelles de son intéressante famille. Mes deux filles sont mariées depuis plusieurs années, me dit-il; l'aînée habite Londres, où son mari fait un grand commerce de grains; La plus jeune est établie dans le haut Canada. Toutes deux sont heureuses; nous jouissons de leur félicité et prions chaque jour l'Éternel de leur continuer ses faveurs. Depuis quatre ans, j'ai cédé mon office à mon fils aîné, que vous avez laissé enfant. Il est veuf sans famille, et continue de vivre avec nous. Son frère est enseigne dans un Régiment anglais qui tient garnison à Calcutta. Sa bonne conduite nous donne tout lieu d'espérer qu'il fera honorablement son chemin.

Le dîner étant servi, l'on se mit à table.— La conversation fut des plus agréables et se prolongea au delà du terme ordinaire. J'avais apporté du Bourgogne et du Champagne auxquels on fit honneur. Je ne tarissais pas en éloges sur la beauté du quai. Vous verrez beaucoup d'autres améliorations essentielles dans notre ville, me dit mon ami; et pour vous en convaincre, venez faire un tour de promenade: cela facilitera la digestion. Volontiers, répondis-je; et nous sortimes, bras dessus, bras dessous, comme deux frères tendrement unis.

Mon ami habitait toujours sa maison de la place d'armes. Lorsque j'y avais été conduit, je n'avais fait aucune attention aux objets qui me frappaient maintenant.

Les tours de la nouvelle église s'élevaient majestueusement de chaque côté et ajoutaient au caractère grandiose de ce bel édifice. La place complètement regularisée, présentait des maisons dans le genre de celle de la banque, au lieu des constructions mesquines dont l'aspect m'avait offusqué dans le tems. Un espace suffisant pour la circulation avait été laissé sur chacune des façades du quai. Le surplus du terrain était clos d'une grille en fer à lances dorées, et planté au pourtour d'une double rangée d'arbres dont les branches, artistement dirigées, procuraient aux promeneurs un couvert épais sous lequel des bancs étaient placés de distance en distance. Quatre quarrés du gazon le plus frais, séparés par des allées, environnaient une magnifique grande semblable à celle du Palais-Royal de Paris. Le jet du milieu s'élevait à plus de 12 pieds; et ceux de la circonférence, par leur direction inclinée vers le dehors, offraient à peu près la forme du calice d'un lys. Du bassin dans le quel retombaient ces eaux, qui aux rayons du soleil dont elles empruntaient un éclat diversément nuancé suivant qu'elles en étaient différemment frappées, semblaient former des guirlandes de pierres précieuses, partaient des rigoles couvertes dirigées vers chaque angle de la place et portant le trop-plein de ce bassin dans les rues adjacentes qu'il rafraichissait et nettoyait en même tems.

Bravo! m'écriai-je; Bravo! Doucement, me dit mon conducteur: réservez vos exclamations pour l'instant où nous rentrerons, et continuons notre promenade.

Chemin faisant, j'aperçus plusieurs cabinets de lecture remplis de personnes de tous âges et de toutes conditions; mais principalement de jeunes gens. Celui-ci lisait un Journal; celui-là un traité de Sciences. Un troisième examinait attentivement une carte géographique, tandis que son voisin avait le regard fixé sur une sphère céleste. Le silence le plus profond, la décence la plus parfaite régnaient dans cette réunion qui, par le nombre de lecteurs dont elle était composée, me rappelaient ce que j'avais vu de mieux en ce genre à Londres et à Paris. Je trépanais de joie. Mon ami se penchant vers moi me dit à l'oreille: Neus avons compris que si l'homme naît avec l'intelligence et même le génie, il ne naît pas avec la science; que l'étude seule peut la procurer; que sans elle il n'est point de beaux arts, de belles lettres; que la religion, la morale, l'agriculture, l'industrie, les arts mécaniques et toutes les connaissances propres à améliorer le sort de l'espèce humaine prospèrent en raison directe de la somme d'instruction répandue dans les différentes classes de la société. Nous avons donc étudié, nous étudions chaque jour d'avantage; et vous pourrez juger de l'avantage

mens avantageux surveués dans notre civilisation depuis que notre jeunesse, devenue studieuse, consacre à des lectures utiles un temps qu'elle passait autrefois dans des plaisirs dont quelques uns n'étaient pas toujours exempts d'amertumes. De mieux en mieux, répondis-je: et nous poursuivimes notre route.

A mesure que nous approchions du marché-neuf je cherchais des yeux la colonne Nelson; ne la rencontrant pas, je demandai mon ami ce qu'elle était devenue. Patience; vous la verrez bientôt. Mais que pensez-vous du monument qui la remplace? Admirable! Je venais de découvrir une fontaine dont le style était simple, mais plein de grâces. Sa tige était couronnée par quatre Dauphins sculptés en pierre du pays et lançant par la bouche une eau limpide et abondante dont l'excédant, après s'être échappé par deux ouvertures pratiquées au fond du bassin, venait former un double ruisseau de chaque côté du marché auquel il procurait ainsi fraîcheur, propreté, et conséquemment salubrité.

Mais d'où vous vient cette eau? demandai-je à mon compagnon de promenade. Il doit en avoir coûté beaucoup pour l'élever à cette hauteur et l'obtenir en si grande abondance. Point du tout, dit-il. Depuis longtemps il existe une machine qui va chercher le liquide dans le fleuve et le porte au réservoir que vous allez voir tout-à-l'heure. De ce réservoir partent des conduits qui le mènent dans une foule de maisons, moyennant un abonnement proportionné à la quantité que l'on reçoit. C'est de là que nous le tirons. Et comme le quartier gagne beaucoup à être continuellement arrosé pendant les chaleurs, ses habitants ont contribué pour une partie des frais de construction de la fontaine. Quant à l'abonnement, il est payé par les marchands ayant des places attitrées dans l'intérieur du marché, ce qui augmente très peu le prix de ces places; et par les étalagistes qui se tiennent en dehors: les quels donnent quelque chose en sus du droit au quel ils sont assujettis pour étaler. Nous avons reconnu l'utilité d'avoir une certaine quantité d'eau disponible dans une foule de circonstances; spécialement en cas d'incendie. Nous avons donc placé dans les différents quartiers de la ville et des fauxbourgs, nombre de bornes fontaines à l'instar de celles qui existent à Paris d'où nous en avons tiré le modèle.

Voilà, me dis-je tout bas, voilà les résultats de l'instruction! Heureux les peuples qui en comprennent le besoin! Non moins heureux les gouvernements assez sages pour en favoriser le développement! Religion, morale, fidélité, soumission aux lois, tels ont été, tels sont, tels seront toujours les principes d'une nation dont chaque membre possède la connaissance raisonnée de ses droits et de ses devoirs.

Nous étions arrivés à la place Dalhousie. Elle était plantée d'un double rang d'arbres, formant le berceau comme ceux de la place d'armes, une statue équestre en bronze, posée sur un piédestal orné de bas-reliefs, s'élevait au milieu de cette charmante promenade. A ses traits mêlés de douceur et de majesté; au mot: *Emancipation*, gravé sur l'une des faces du piédestal, je devinai George IV, mort depuis peu d'années. Les Canadiens avaient cru ne pouvoir mieux exprimer leur reconnaissance envers ce Monarque pour ce qu'il avait fait en faveur de leurs frères d'Irlande et d'eux mêmes, qu'en plaçant son image révéérée dans un lieu où chacun pouvait le contempler. Les citoyens de toutes classes, de toutes opinions, de toutes croyances, avaient contribué volontairement et spontanément aux frais d'érection de ce Monument national dont l'ensemble comme les détails ne laissaient rien à désirer. L'éloge du prince et des sujets se trouvait dans cette marque d'amour et de gratitude.

Après quelques tours de promenade, mon ami proposa d'aller nous reposer au Champ-de-Mars. Je crus d'abord qu'il plaisantait; car j'avais laissé cet espace dépourvu de bancs et bordé d'une simple ligne de Peupliers, qui par la disposition naturelle de leurs branches ne pouvaient donner que peu ou point d'ombrage. Cependant, en réfléchissant à ce que je venais de voir, je pensai qu'une métamorphose de plus pouvait avoir eu lieu, et je me laissai conduire.

Ma supposition n'était pas erronée. Dominée par la Colonne Nelson que l'on y avait transportée après y avoir fait certaines rectifications indiquées dans le temps par un Français de ma connaissance très intime; entourée, ainsi que la place Dalhousie, d'un double rang d'arbres formant une voûte de verdure peuplée de milliers d'oiseaux dont les gazouillements divers flattaient agréablement l'oreille; d'une largeur partout égale; le Champ-de-Mars offrait un aspect charmant. La troupe s'exerçait au manège des armes sans être exposée à l'ardeur du soleil; et malgré l'empierrement occasionné par la plantation des arbres, quatre-vingt hommes pouvaient marcher aisément de front sur la largeur du terrain. Les personnes attirées

par ce spectacle militaire pouvait en-jour, assises à l'ombre. On ne respirait plus les exhalaisons malfaisantes de la rivière bourbeuse et des terrains marécageux qui existaient jadis au pied même de ce lieu devenu si agréable. Ces cloaques infecte, ainsi que beaucoup d'autres, avaient été comblés; et la salubrité publique y avait beaucoup gagné.

Transporté du riche tableau qui venait de se dérouler devant moi, je fis un mouvement si violent que j'en fus éveillé. J'ouvris les yeux et je reconnus facilement qu'un rêve m'avait occupé pendant mon sommeil.

Ceux qui vivront en 1849 verront peut-être l'accomplissement d'une partie. C'est du moins ce que je souhaite de grand cœur aux habitants de Montréal. N. L. . . . T.

#### MR. L'ÉDITEUR,

J'ai lu avec grand plaisir la traduction intéressante, du «*Courant*», que vous avez sagement recommandée à l'attention de vos lecteurs, et en particulier à celle de ceux de la campagne, et, désirant seconder vos vœux louables, j'entreprends de prouver d'une manière très succincte par l'application de quelques principes chimiques, l'utilité de cette méthode facile que l'on enseigne à nos cultivateurs pour détruire les mouches hessoises, ou puces, qui causent de si grands dommages au bled.

Outre le grand avantage de pouvoir détruire les œufs des puces des bleds, cette simple méthode a encore celui, par la présence et par l'adhésion de la chaux sur ce grain, de contribuer beaucoup à son accroissement, par la nourriture dont elle lui facilite l'absorption et l'assimilation, de quatre manières différentes. Mais avant de procéder à leur énumération, pour agir d'une manière un peu scientifique, je dois poser ici quelques principes fondamentaux qui pourront nous guider plus sûrement dans notre entreprise.

Il faut donc se rappeler, d'abord, que les alkalis qui se trouvent dans la chaux, la cendre, &c. ont une grande affinité chimique pour quelques uns des principes élémentaires, le soufre, le phosphore, le nitrogène, le carbone, &c. &c. ainsi que pour l'eau, dont sont composés, en plus ou moins grande partie, tous les êtres animés, tels que les animaux, les poissons, les insectes, &c. &c., affinité qui décompose ou détruit les parties des corps organiques avec lesquelles les alkalis sont mis en contact, et les convertit en différents gaz, acides, sels, &c. &c. qui dans l'occasion et dans des proportions bien conditionnées, servent de nourriture aux plantes contingentes.

Or, la chaux contient un alkali, et dans le cas actuel, elle décompose les œufs des puces en question, et, par le dégagement des différents principes nutritifs qu'elle en occasionne à l'aide de l'humidité et de la chaleur solaire, &c. elle les rend peut-être contribuable à la nourriture du bled dans son accroissement.

2o. La chaux ainsi adhérente au bled, attire à elle surtout pendant la saison fraîche de la nuit, et absorbe de l'atmosphère, au moyen de l'alkali qu'elle contient, non seulement l'eau, mais encore les diverses matières carbonées qui, à l'aide de l'humidité, sont portées au besoin des plantes comme des ingrédients essentiels à leur accroissement. 3o. La chaux, par sa qualité alcaline, agit comme un stimulant puissant sur les organes assimilateurs des plantes, ce qui les incite à absorber, avec plus d'aise et d'avidité, et à s'assimiler plus promptement les divers principes nutritifs qu'elle attire en contiguïté avec leurs parties attitrées, telle que les extrémités de leurs racines fibreuses, &c. &c. 4o. Comme le principe alkalin entre dans la nourriture qui est essentielle aux plantes; la chaux, qui en contient, peut aussi y contribuer en quelque degré, ce qui peut faciliter beaucoup l'accroissement du grain soumis au chaulage, mais, considérant cette proposition comme étant bien fondée, la bonne cendre serait, dans le cas actuel, encore bien meilleure, vu qu'elle possède, par rapport aux plantes, toutes les qualités de la chaux, et qu'elle leur est bien plus naturelle, l'alkali qu'elle contient, le *potassium* (ou la potasse) en étant extrait par le procédé de la lixiviation; et la chaux ou le gypse (plâtre de Paris) ou la cendre répandue sur les terres, quelques jours après les avoir semencées, peut, je crois, quoique peut-être pas d'une manière aussi certaine, opérer tous ces excellents effets. Cette méthode de chauler le grain avant de le semer, ou de répandre de la chaux, ou du plâtre de Paris, ou de la cendre, est donc très-bonne, et ne saurait être trop recommandée à l'attention particulière de nos cultivateurs Canadiens, qui peuvent avec peu de coutement et de peine, et sans aucun risque, la mettre généralement en pratique dans notre province appauvrie, faute de bonnes récoltes. Ces différents ingrédients peuvent aussi être répandus avec avantage, sur les prairies de bonne heure dans le printemps.

Cette faculté absorbante des alkalis, & cette doctrine des stimulants par rapport aux plantes, paraissent n'avoir jamais été bien comprises, pas même par les agriculteurs instruits;

pendant, elles sont toutes deux fondées sur des principes strictement philosophiques, et peuvent être facilement prouvées par l'observation et l'expérience. Je me permettrai ici, mais sans grande prétention de mérite, de rappeler, à l'attention des agriculteurs quelques observations que j'ai déjà écrites sur ce sujet il y a déjà plus d'un an et demi, et qui ont été publiées dans la Bibliothèque Canadienne du mois de janvier, 1828.

La correspondance qui les contient est devant le public, et quoiqu'il y ait évidemment beaucoup de fautes d'impression, on peut cependant y voir une illustration des principes et de la méthode en question, et de l'application facile de cette science si utile à la plupart des arts libéraux, la chimie, dont l'agriculture peut retirer de si nombreux et de si grands avantages. J. B. MEILLEUR, L'Assomption, 6 juillet, 1829. M. D.

#### MR. L'ÉDITEUR,

Chacun se récrie sur la générosité dont la législature a fait preuve dans la session dernière; et chacun en cela rend justice à l'esprit de libéralité qui a animé la chambre; mais un laps de temps peu considérable vient de prouver jusqu'à quel point l'on peut tourner à mal ce qui est excellent en principe; croiriez-vous par exemple que dans notre paroisse l'on a trouvé moyen de priver les habitants des £20 destinés à l'entretien des écoles; et auquel un don de £20 ne devrait pas être pénible, s'il existait en lui quelque amour du bien public, a trouvé le moyen de se les approprier à lui seul et voici comment: «*les habitants entendant parler de l'octroi à eux fait veulent s'assembler pour aviser aux fins de la remise des deniers, on leur fait entendre que les statuts ne sont pas arrivés, ils s'en retournent sans rien faire, et le lendemain les mêmes qui les ont découragés libellent une requête tendante à faire accorder les £20 à deux demoiselles protestantes résidant chez le monsieur en question comme maitresses d'école, incapables d'enseigner une syllabe en français. Les conclusions de la requête accordées; voilà sans doute £20 de rabais sur leur salaire et par conséquent autant de gagné pour le dit monsieur.*» Ce qu'il y a de plus étonnant en ceci est la signature qu'apposa Mr. le curé à la dite requête; comment concilier le refus qu'il fit l'année dernière d'admettre un second maître protestant à son école avec son assentiment à une mesure qui nous prive des fonds réellement destinés à une école catholique; pour moi j'aime à croire que les manoeuvres ont pu le surprendre en lui cachant le but du dit monsieur, et c'est la seule interprétation que l'on puisse donner à cette démarche, d'ailleurs il faut le dire, monsieur: la requête était copiée en Anglais et Mr. le curé n'entend pas l'Anglais, ainsi je prétendrais seulement le taxer d'imprudence. Cependant le dit monsieur s'écriait contre l'union parceque l'existence de la langue française y était mise en question. Certes, que l'on employe de tels moyens dans toutes les paroisses, et les unionnaires ne tarderont pas à s'apperecevoir qu'ils se sont donné un trouble inutile pour effectuer une entreprise que les circonstances parachevent indirectement par le simple appât d'une vingtaine de louis.

St. Mathias 4 Juillet 1829.

#### MR. L'ÉDITEUR,

En insérant ce qui suit dans votre feuille vous obligerez un de vos souscripteurs;

J'ai lu avec plaisir, sur le No. 40 de La Minerve, la satire signée un *Compagnard*, contre les commis-marchands, probablement de Montréal. J'ai été d'autant plus flatté de cet écrit que depuis longtemps je désirais voir apporter remède à cette espèce de *maldie* qui agite ces jeunes personnes depuis trop longtemps. Je suis certain que par contre-coup cette satire piquante a dû retomber sur Messieurs les Marchands qui sont la cause d'une pareille conduite de la part de leurs commis, et qu'ils se sont sentis *chatouillés*. Ayant été moi-même commis marchand à Montréal, je puis vous assurer que la plupart de ces Commis qui se trouvent attaqués par cet écrit ne sont pas les plus coupables. Leurs maîtres peu circonspects les y obligent; Oui, Mr. l'Éditeur, j'ai vu et je connais des Marchands qui engagement des petits garçons pour apostropher, arrêter, et trailler quelques cultivateurs trop bons pour leur appliquer une réponse *ad hoc*. Avec le *Campagnard*, je trouve déplacée la *mignardise* de ces jeunes gens, et je dis volontiers avec lui, que «*ce n'est pas l'habit qui fait le Moine.*» Mais aussi «*qui est apprentif n'est pas maître.*» On verrait très peu de commis s'attirer les reproches qu'on leur a faits, si quelques uns des *Bourgeois* Marchands se respectaient plus eux-mêmes, ou du moins, comme le dit le *Campagnard*, leur profession. En effet, quoi de plus dégradant, que d'être obligé de se tenir, du matin au soir sur la porte de son magasin, pour crier à chaque passant, se fai-

re insulter, et quelque fois même *rondiner* par des personnes d'un caractère paisible, mais que l'impatience emporte: vous pouvez bien penser Mr. le *Campagnard* que les Commis n'aiment pas ce *jeu là*. Ils aimeraient mieux ne pas vendre une aune de drap, que d'en acheter la vente plus cher que ne vaut le drap lui-même; Mais Messieurs les *Bourgeois* qui sont à l'abri des coups, ne craignent pas de faire jouer leurs employés à ce jeu; Pourvu que l'argent vienne c'est tout ce qu'il leur faut. La belle maxime!

ALFREDO CAMPAGNARD.

#### MR. L'ÉDITEUR,

M. de la Macédoine me paraît un peu peiné des observations que son écrit contre les citoyens des Trois Rivières, avait provoquées, et tout en feignant de croire qu'il est possible que l'auteur de La Leçon, ait fait un petit écrit de somnambulist, il s'efforce tant bien que mal, d'endormir les gens, en leur disant bonnement que l'allusion se rapportait à toute autre chose qu'à l'adresse des Trois Rivières. C'est pour le coup, se croire en droit d'amuser à volonté ses lecteurs, que de leur parler de la sorte. Son premier écrit pouvait faire bailler, mais, ma foi, celui-ci reveille, tel est, l'effet du burlesque. M. de la Macédoine, s'étonnait dans son *soporifique* écrit, de l'esprit d'imitation des Canadiens; il était frappé de l'adresse présentée au Juge Vallières, par les citoyens des Trois-Rivières, «*non erat hic locus*» ajoutait-il, et voila que dans sa dernière sortie, il veut nous faire avaler le goujon, en nous assurant qu'il n'était pas question de l'adresse des Trois-Rivières! Lecteurs, lisez la Macédoine si vous vous sentez assez de courage pour le faire, et dites si l'emprunteur de toutes les lettres de l'alphabet, a raison de s'applaudir de ses espiègleries.

Votre homme à la Macédoine, ne fait pas mieux, parce qu'il ne sait pas mieux, voila du moins de la candeur, il avoue sa faute; qu'il profite du passé, s'amende au présent, et forme des actes de bon propos pour l'avenir, il évitera par là, jusqu'à nouvelle ordre.

LA LEÇON.

Trois Rivières, 3 Juillet, 1829.

#### MR. L'ÉDITEUR,

Un correspondant de La Minerve disait dernièrement dans un de ses écrits, qu'il voyait dans certaines personnes une vive représentation de l'homme dans la Fable du satyre et du passant, je ne savais trop alors à quoi il faisait allusion; mais les divers écrits qui ont dernièrement paru dans votre feuille m'en ont donné la clef, et je vois qu'il avait parfaitement raison. En effet comment peut-on mieux personifier cet être de la Fable qu'en prodiguant les injures les plus grossières aux personnes les plus respectables, tout en s'étendant avec complaisance et d'un ton doucereux sur l'inconvenance de certaines expressions que l'on travestit à dessein.

Comment mieux, qu'en soufflant et attisant les feux de la discorde parmi ses concitoyens, tout en prêchant les avantages de l'unanimité et de la concorde.

Comment mieux, qu'en élevant et suscitant soi-même, sans provocations, une discussion où les passions haineuses prennent tant de part, tout en faisant semblant de croire que l'on y voit les menées et les intrigues de nos ennemis politiques.

Comment mieux, qu'en défendant les droits constitutionnels de ses concitoyens contre l'arbitraire du gouvernement civil, tout en faisant les plus grands efforts pour les asservir au joug d'un arbitraire, d'autant plus dangereux que des raisons fondées sur des sentiments religieux ne permettent guères d'en faire l'examen, et de s'y opposer.

Comment mieux, qu'en affectant de n'avoir en vue dans sa conduite publique que le bien général, pendant qu'il est évident aux yeux des moins clairvoyants, que l'on ne consulte le bien public qu'en autant qu'il est d'accord avec les intérêts particuliers des siens ou de soi-même.

Comment mieux, qu'en invoquant le respect et l'obéissance dues aux autorités, tout en foulant et voulant faire fouler aux pieds les loix du pays par la reconnaissance d'une juridiction étrangère et inconnue à ces mêmes loix et aux droits de la couronne.

Comment mieux, qu'en affectant un zèle extravagant pour la religion et les établissements religieux, tout en mettant en problème la vérité même de la religion révélée.

Je ne finirai pas, Mr. l'Éditeur, si j'entreprendrais de tracer toutes les inconséquences, les contradictions et la malice que j'aperçois en ceux qui font le sujet de cet exposé et qui s'y reconnaissent bien. Encore un trait cependant, et je finis pour le moment. Comment mieux qu'en épousant avec chaleur la cause d'un étranger français qui n'habite ce pays que depuis un petit nombre d'années, tandis que l'on met au jour une haine et un acharnement inconcevables contre des prêtres aussi français, qui nous ont prodigués les soins les plus touchants et les plus affectueux pendant une suite non interrompue de plus de

trente ans; qui ont vieilli sous le harnois, et se sont usés à nous rendre les plus grands services; qui n'ont en vue que notre bien; qui nous aiment plus qu'ils ne s'aiment eux-mêmes, puisqu'ils nous sacrifient leur existence; qui abreuvent jusqu'à satiété de la coupe amère que des mécréants ne cessent de leur présenter, (peut-être dans l'indigne dessein de les forcer à se retirer et à nous abandonner), préfèrent encore suivre l'impulsion que leur attachement pour nous leur donne, à la jouissance du bonheur, de la paix, et de la tranquillité dont ils pourraient jouir au sein de leurs familles dans une patrie qui ne nous les laisse qu'à regret.

Quel égoïsme affreux, que celui qui peut faire tenir une conduite semblable à celle que je viens de décrire et qui n'est malheureusement qu'un portrait très fidèle; qui peut fermer le cœur à des sentiments qui paraissent devoir y naître et y fleurir spontanément! L'esprit de vertige a sans doute pris possession de vous, mes bons amis; cessez d'écrire; demeurez en repos. Ne nous tenez pas dans une agitation continuelle; laissez-nous respirer; ne formez plus des querelles et des divisions que vous affectez de déplorer et qui n'existeraient pas sans vous. Souvenez-vous que s'il fait bon quelquefois de pécher en eau trouble, il est aussi quelquefois dangereux de la troubler, et que tel est pris qui croyait prendre. Songez que le tems n'est peut-être pas éloigné où le bandeau tombera des yeux de ceux que vous savez si bien pour le moment aveugler. Et alors, adieu pour toujours à ce que vous avez de plus cher au monde; ce qui vous reste encore de popularité; ne la perdez pas entièrement. Elle pourrait vous être encore UTILE.

## LA MINERVE.

MONTREAL, 9 JUILLET, 1829.

On ne trouve aucunes nouvelles d'Angleterre dans les papiers reçus par la dernière poste, mais des journaux français, quoique d'une date antérieure aux dernières nouvelles, fournissent plusieurs articles principalement sur l'Europe centrale. On écrit de Munich sous la date du 9 mai que la Russie, afin de pouvoir continuer la guerre contre la Turquie, cherche à garder ses relations actuelles avec les autres puissances; et comme le *statu quo* est l'idée favorite de Mr. de Metternich qu'on suppose prédominer la politique du duc de Wellington, une due circonspection préservera le cabinet russe de tous nouveaux embarras politiques. Quant à la France, on y dit que le défaut d'harmonie entre le ministère et les chambres empêche d'en attendre une influence bien décidée sur les affaires étrangères; d'où l'on conclut que la paix de l'Europe ne sera pas troublée dans le cours de l'été. L'intérêt des petits états d'Allemagne consiste simplement à se tenir unis ensemble et avec la Prusse, avec laquelle leurs relations commerciales doivent amener une unité de relations politiques. C'est autant de gagné contre l'Autriche, et déjà le ministre se plaint de ce que les petits royaumes d'Allemagne veulent s'émanciper, et s'esquiver de sa garde paternelle.

Les inondations dans les pays situés sur la Belgique ne se sont pas fait sentir seulement en Suède; elles ont fait des ravages énormes en Lithuanie, et sont fait sentir aussi à Dantzic. Ces ravages joints au manque de la récolte dans les provinces septentrionales et dans une grande partie de la Pologne, faisaient supposer à Berlin une hausse sensible des bleds.

On écrit d'Odessa que le brig grec Gany-mède a pris à la hauteur d'Inada un vaisseau de guerre turc chargé de munitions pour Constantinople.

On a vu par les journaux que l'Empereur Nicolas était décidé à se faire couronner Roi de Pologne à Varsovie. Il y a 70 ans que les Polonais ont été témoins du dernier couronnement, celui de Stanislas Auguste Poniatowski; et c'est après de nombreuses calamités de tout genre, le morcellement de la Pologne, et les révolutions et les proscriptions, que l'autocrate a annoncé son couronnement pour le 24 mai. Les Polonais s'attendent à voir ce jour leur souverain jurer une seconde fois sur une charte qui garantit la liberté individuelle et celle de la presse.

Les couronnes des rois de Pologne n'ayant pu être retrouvées, on en a fait faire une qui a coûté trois millions de florins. On dit que les anciennes couronnes existent, mais que la chose est un mystère dont la connaissance est réservée à d'autres tems à moins de nouveaux événements. On raconte à ce sujet que lors du partage de la Pologne, deux moines et six orfèvres patriotes, après s'être confessés et avoir juré sur les livres saints de ne jamais révéler les secrets dont ils allaient être faits dépositaires, furent conduits au trésor où ils prirent toutes les marques d'autorité des anciens chefs de la République et les et la portèrent en Lithuanie chez un gentilhomme qui promit par serment que lui ni ses

descendants ne les mettraient au jour que lorsque la Pologne aurait recouvré son ancienne splendeur. Ce dépôt, si l'histoire est vraie, se compose de cinq diadèmes, quatre sceptres, deux chaînes d'or, et du sabre du grand Boleslas, qui durant sept siècles était attaché au côté des rois de Pologne lors de la cérémonie de leur sacre. Ainsi sa majesté Russe ne mettra sur sa tête aucune des cinq couronnes des chefs de ce peuple célèbre.

Au reste les Polonais n'ont rien à craindre du nouvel ordre de choses que cette cérémonie semble annoncer, et tout pour eux doit être préférable à l'incertitude où les laissait l'autorité incertaine et sévère du Grand Duc Constantin. L'esprit public est excellent en Pologne, et malgré une censure rigoureuse il se publie plus de trente journaux à Varsovie. L'ancienne aristocratie, source de tant de maux, n'existe plus de fait. Il n'y a plus que quelques princes descendus des Jagellons ou des Burik, qui aient des privilèges supérieurs à la classe des gentilshommes, dont la bourgeoisie n'est plus distinguée puisque des commerçants siègent dans les conseils des palatinats et dans la chambre des députés, et sont qualifiés de "votre excellence" suivant l'ancien usage. La petite république de Cracovie, qui comme on sait na d'existence que parce que lors du partage on n'a pu s'accorder sur son sort, a rejeté la proposition de confier l'éducation publique aux Jésuites. La diète du Grand Duché de Posen a pétitionné le roi de Prusse pour réclamer courageusement l'exécution du traité de Vienne qui garantit l'usage de la langue nationale. Les opinions et les vœux de la Pologne sont les mêmes partout quoique sous divers gouvernements.

On a reçu à Providence, Rhode Island, des nouvelles de Canton jusqu'au 17 Janvier. On avait arrêté l'équipage d'une Jonque Chinoise qui avait tué douze français passagers et en avait jeté deux à la mer près des îles des Larrons. Un de ces derniers parvint à se sauver et à faire arrêter les coupables, au nombre de 17, qui ont été jugés et exécutés. Leurs victimes revenaient de la Cochinchine avec beaucoup d'argent et de marchandises. La manière d'agir des autorités Chinoises en cette occasion a fait voir à la fois leur humanité et leurs égards pour les nations étrangères. Les prisonniers ont été amenés devant les Mandarins, à Canton, renfermés dans de petites cages de bois. On avait permis aux résidents étrangers d'assister au procès. Le Mandarin qui présidait est un homme d'une figure noble, qui a conduit le procès d'une manière qui aurait fait le plus grand honneur à un juge d'Europe, faisant tout en son pouvoir pour donner aux accusés les moyens de se défendre. Ils ont tous été condamnés et exécutés; ils n'ont montré aucune crainte de la mort, parce que, disaient-ils, ils reviendraient dans une quinzaine d'années.

Les nouvelles reçues à Baltimore de Valparaiso annoncent que les bleds avaient manqué dans le Chili. Le Général Santa Anna était arrivé en Bolivie, et avait été élu Président. Il avait réussi à apaiser les troubles. Cependant un colonel Amaza a réussi à engager les troupes à proclamer le Général Santa Cruz Président, et à se faire nommer lui même vice Président.

La proscription des Espagnols du Mexique, semblable en ce point à la révocation de l'Édit de Nantes, a fait expatrier en même tems beaucoup d'industrie et d'immenses capitaux. Plusieurs vaisseaux venant de Vera Cruz et de Tampico sont arrivés à New York et à la Nouvelle Orléans avec des sommes considérables en espèces, et le paquebot anglais de Vera Cruz a emporté près d'un million et demi de piastres, appartenant en grande partie aux exilés. La rareté des espèces se faisait déjà sentir aux Mexique, qui en se débarrassant d'une influence politique dangereuse, a aussi fait un tort considérable au commerce et aux entreprises utiles, activées par les richesses des proscrits. Quoiqu'il en soit, l'expédition que l'Espagne paraît sérieusement projeter contre ses anciennes colonies pourrait justifier ce que le décret offre d'impolitique sous ce rapport.

PARIS, 8 MAI.—Un journal d'une de nos villes maritimes, très répandu en Amérique, mais qui n'a pu suivre les progrès de l'opinion dans nos colonies, disait, il y a peu de jours, que les changements promis par le ministre de la marine y apporteraient le désordre, et qu'il ne fallait pas toucher à leur législation. Il n'est donc pas inutile d'exposer en peu de mots la véritable situation de ces établissements. Cet examen rapide suffira pour faire sentir la nécessité des améliorations réclamées par les hommes de couleur libres, et les dangers de la prolongation du régime actuel.

La Guadeloupe et la Martinique sont entourées de colonies anglaises, dont l'organisation modifiée depuis long-tems, est à la veille de subir des changements bien autrement décisifs dans l'ordre colonial. Elles sont voisines de l'Amérique espagnole, qui vient de briser ses chaînes, et de Saint-Domingue dont l'indépendance a reçu la sanction royale.

Dans cet état de choses, nous le demandons à tous les hommes impartiaux, nos colonies peuvent-elles rester étrangères à ce mouvement général; et les hommes de couleur libres, plus éclairés, plus laborieux, plus riches aujourd'hui doivent-ils rester stationnaires, lorsque tout marche autour d'eux? N'est-il pas évident qu'ils avancent à leur tour, et qu'ils aient aussi leur part des bienfaits de la Restauration? N'est-il pas évident encore que la France ne peut moins faire pour des sujets fidèles qu'une longue oppression n'a pu détacher de son alliance, qu'elle n'a fait pour les Grecs, et, n'est-il pas tems enfin, que leurs voix suppliantes soient entendues de leur roi.

Que peut raisonnablement vouloir l'aristocratie coloniale? La jouissance paisible de ses droits, la conversation de ses propriétés: qu'elle veuille donc aussi ces conditions de société pour les hommes de couleur libres, et ces deux classes réunies désormais dans un intérêt commun, élèveront bientôt nos colonies à leur plus haute prospérité. Les hommes de couleur répondront alors de leur tranquillité future; ils la défendront contre les attaques de l'extérieur et les troubles de l'intérieur.

Que si, par impossible, les promesses de M. de Neuville ne se réalisaient point, et si les hommes de couleur, trompés de nouveau dans leurs justes espérances, ne voulaient plus concourir à la défense des colonies, que pourrait l'aristocratie seule contre ses deux cent mille esclaves?

L'émancipation des hommes de couleur libres est une question vitale pour nos colonies. Avec elle, leur avenir est assuré; sans elle tout est incertitude et danger, et elle est en un mot, aussi favorable, aussi nécessaire à l'aristocratie qu'aux hommes de couleur.—*Journal des Débats.*

Hier son excellence a déjeuné à la résidence de campagne de l'honorable L. J. Papineau, orateur de la chambre d'assemblée, en haut du fauxbourg St. Antoine; plusieurs membres du parlement et quelques autres messieurs Canadiens ont eu l'honneur d'y rencontrer Sir James Kempt.

Une gazette de cette ville dit que son Excellence a intention d'honorer de sa présence la solennité qui doit avoir prochainement lieu à l'Église Paroissiale.

Il paraît que messieurs les marguilliers n'épargnent aucun soin pour rendre la cérémonie religieuse que nous avons déjà annoncée, aussi solennelle et aussi imposante que possible. Il n'est aucune religion dont les cérémonies soient plus solennelles, plus propres à inspirer le respect et le recueillement, que celles de la religion catholique à laquelle nos compatriotes se font gloire d'appartenir; et la nouvelle église, par sa construction et sa disposition intérieure, est plus qu'aucune autre calculée à ajouter au grandiose de la solennité. Un papier anglais de mardi donne à entendre que quelques évêques catholiques des États-Unis doivent y assister.

Nous ajouterons qu'on annonce messire Quiblier comme devant prêcher le sermon, qui sera sans doute convenable à la circonstance; on ne pouvait faire un meilleur choix.

Une feuille supplémentaire d'annonces qui accompagne ce numéro, contient un catalogue des livres nouvellement reçus par MM. E. R. Fabre & Cie. Libraires, de cette ville. La collection se compose principalement de livres de piété et de religion; on y trouve un grand nombre d'ouvrages historiques et polémiques sur les matières religieuses, ainsi que sur les sciences ecclésiastiques en général. Messieurs les Curés de campagne y trouveront sans doute beaucoup de livres qu'ils n'ont pas eu jusqu'ici occasion de se procurer.

Mr. le Docteur Tessier, notre compatriote maintenant à New-York, avantageusement connu comme Éditeur du journal de médecine de Québec, a publié dernièrement une traduction anglaise de la Thérapeutique du Dr. Begin, qu'il a enrichie de notes, et qui ne peut être utile à ceux des médecins Canadiens qui aimeraient à comparer la pratique Française avec celle que l'on suit ici le plus souvent. L'ouvrage est en vente chez Mr. Fabre. Un de nos amis qui appartient à la faculté nous a promis une analyse de l'ouvrage, qu'on verra sans doute avec plaisir.

La Bibliothèque Canadienne.—Le premier numéro de la nouvelle série de ce Journal a été publié ces jours derniers. La Bibliothèque paraîtra à l'avenir tous les quinze jours. Ce numéro nous a paru varié et intéressant. Nous voyons avec plaisir que Mr. Bibaud se propose de nous donner des extraits de Fessai de Mr. Valère Guillet intitulé "Petit Système d'Agriculture," qui a remporté le prix à la "Société des Arts et des Sci-

ences," à Québec. Si, comme nous devons le penser, cet ouvrage renferme des préceptes utiles pour la généralité de nos cultivateurs, et mis à leur portée, il est à espérer qu'on en saura gré à l'auteur, et qu'il sera imprimé à part pour lui donner dans les campagnes une circulation plus générale.

À une assemblée de propriétaires de la paroisse de St. Vincent de Paul, Comté d'Effingham, les personnes ci-après nommées ont été élus syndics pour mettre à exécution dans cette paroisse l'acte de la dernière Session du Parlement Provincial pour l'encouragement de l'éducation, savoir:—MM. J. B. Constantin, Paul Rollin, Joseph Gauthier, A. W. Robinson, et Joseph Ignace Vandandaigue.

(Du Canadian Courant.)

On nous a informés que la Nouvelle Église Catholique de cette Ville sera ouverte au service divin, Mercredi, le quinze de ce mois, à neuf heures et demie. On s'attend que tous les grands dignitaires dans la Province y assisteront, et il n'y a aucun doute que la cérémonie ne soit très intéressante pour les spectateurs. Nous penserions que les voyageurs qui viennent des États-Unis, et qui n'ont pas eu fréquemment occasion de voir de brillantes cérémonies catholiques, feraient bien de s'arranger de manière à être à Montréal le 15. Le comité de la bûisse se propose de donner aux étrangers toutes les facilités possibles, et l'industrie infatigable et la persévérance que ces messieurs ont montrée dans la tâche difficile de l'érection de cet édifice magnifique, ne laisse aucun doute que les arrangements ne soient complets.

L'édifice lui-même offre matière à un examen très-intéressant, et nous regrettons que le manque d'espace nous empêche d'en rendre un compte détaillé dans toutes ses parties. On s'en formera une idée d'après les détails suivants:—

Nombre de bancs dans le bas de l'église,.....	504
Nombre de bancs dans le premier jubé,.....	372
Nombre de bancs dans le second jubé,.....	368
	1244

Longueur intérieure de l'édifice,.....	256 pieds,
Largeur,.....	133 do.
Hauteur du Plancher à la Voûte,.....	84 do.

Les jubés sont soutenus de chaque côté par sept colonnes massives, surmontées d'arceaux en relief avec moulures et ornemens à fresque. La voûte est peinte à fresque en forme d'angles saillans et rentrans, et d'après la manière habile dont l'ouvrage a été exécuté, il est à peine possible de trouver de la différence avec le véritable stuc, à moins qu'on ne soit très près.

Il y a cinq Autels: le grand, au centre du chœur, est presque fini, et sera un excellent morceau d'ouvrage. Les stalles, balustrades, et autres ornemens du chœur, sont faits de noyer noir, qui a une apparence vraiment convenable à la solennité du lieu. L'apparence de l'édifice lorsqu'on l'examine du maître autel, est vraiment magnifique, et présente un coup d'œil à la fois grande et sublime. Nous croyons qu'on ne regardera pas comme une exagération, de dire que cette église lorsqu'elle sera achevée surpassera tous les édifices religieux de l'Amérique par la beauté de l'architecture, la grandeur et le plan.

On nous a fait part de l'information suivante:—Le dimanche, 28 précédent, il a été commis dans le presbytère de M. Joyer, curé de la Pointe du Lac (district des Trois-Rivières) un vol dont voici les circonstances. On suppose que dans la journée du samedi un voleur s'était caché dans la cave, et y était resté toute la nuit suivante. Le dimanche il s'introduisit dans les chambres, pendant le service divin, où tout le monde de la maison était allé, et emporta la bourse de M. le Curé, contenant £29 et quelques chelings. Il a été poursuivi jusqu'à Québec où il a été arrêté chez M. Beaulieu, aubergiste, ayant encore sur lui la bourse de messire Joyer avec son nom marqué dessus, et neuf piastres françaises et un écu Américain. Il a été envoyé à la prison des Trois Rivières.—*G. de Québec.*

Nous apprenons que les journaux tenus par les différens messieurs attachés aux expéditions par le St. Maurice et le Saguenay, jusqu'au Lac St. Jean, entreprises l'été dernier en vertu d'une loi provinciale, ont été mis entre les mains d'un éditeur en cette ville, qui se prépare à les digérer en un ouvrage, destiné à être publié à Londres. L'ouvrage sera accompagné de cartes &c. et d'un nombre de points de vues qu'on a rencontrés.—*Jb.*

DECEES.

Décédé à l'Hôtel de Malhot, à Québec, Mme. Sarah McKenzie, épouse de Robert McKenzie, veuve de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT.

EN addition aux OUVRAGES PUBLICS pour lesquels on recevra des propositions jusqu'au 20 du courant. On donne Avis par le présent qu'on recevra aussi des propositions le même jour, des personnes disposées à faire DIVERSES RÉPARATIONS au CHAMP-DE-MARS, qu'on peut voir détaillées à ce Bureau.

Les propositions doivent contenir les noms de deux cautions, et le taux requis doit être exprimé en cours actuel.

Bureau du Commissariat, 9 Juillet, 1829.

ARGENTERIES NOUVELLES POUR EGLISES.

Le Soussigné vient de recevoir par Martha de Londres, un assortiment de Vases d'Eglises, comprenant: Calices et Patènes d'argent, Calices et Patènes plaqués, (coupes d'argent), Ciboires d'argent, Ciboires plaqués, Ostensoirs plaqués en argent, Ostensoirs plaqués en or, Bénitiers, grands et moyens, avec goupillon, Burettes, avec ou sans assiettes, Encensoirs, Porte-Dieu, Boîtes aux Ste. Huiles, Chandeliers d'acolyte, Chandeliers à branches, Enfants-Jésus, grands et petits.

Papiers de toutes sortes, Plumes, Canifs, (Rodgers Patent) Règles de Buis, Bois de Rose et Ebène, Marbres pour arrêter les papiers, grottes d'Albatre, Cire rouge et noire, Pain à cacheter, Instruments de Mathématiques, Pendules, Gravures, Images, &c. &c. Et un assortiment très étendu de Livres Français, &c. &c.

T. DUFORT. 9 Juillet, 1829.

A VENDRE. MOUSSELINES ET BRODERIES SUISSES A MOITIÉ PRIX.

A LA LIBRAIRIE DE T. DUFORT. 9 Juillet, 1829.

DERNIERE MODE.—Le Soussigné prend la liberté d'avertir ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par le Martha de Liverpool, en addition de son assortiment précédent, une grande quantité de CHAPEAUX très élégants et de la meilleure qualité, à la dernière mode de Londres. DEPLUS.—Fournitures et Garnitures de Chapeaux, qu'il vendra en gros et en détail, à très-bas prix pour argent comptant, ou à un court crédit approuvé.

LOUIS BLANCHARD. 9 Juillet, 1829.

AVIS.

UN Maître d'École muni de bonnes recommandations trouverait une bonne situation à St. Vincent de Paul. Une personne capable d'enseigner la langue Anglaise serait préférée. S'adresser aux Syndics de cette paroisse. St. Vincent, 9 Juillet, 1829.

A VENDRE.

50 Barils d'huile de Loup-Marin, pour argent comptant, par LOUIS N. ROY. 9 Juillet, 1829.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Les Marguilliers de la Paroisse de Longueuil proposent aux différents ouvriers les ouvrages suivants, savoir: 1.—Pour réparer le Pont de la première Lanterne du Clocher, et le mettre à l'épreuve de l'eau.

2.—Pour peindre en couleur d'ardoise, et à deux couches, la Couverture de l'Eglise, faire 4 Echelles et les poser. 3.—Pour réparer la Couverture du Chemin Couvert, et le mettre à l'épreuve de l'eau.

4.—Pour faire deux Cheminées de Briques, dans les Loges sans de l'Eglise, pour recevoir les tuyaux des poêles qui chaufferont durant l'hiver. 5.—Pour faire deux Retables pour les deux Chapelles, conformes à celui du Maître-d'Autel, et Marbrer trois Autels à la Romaine.

On exigera des cautions pour la due exécution des marchés qu'on pourra faire pour les ouvrages ci-dessus mentionnés, et on recevra des propositions d'ici au 19 de ce mois, jour auquel il y aura une Assemblée des Marguilliers, où les différents ouvrages seront adjugés au rabais. Pour plus amples informations, plans et devis, s'adresser à Mr. CHARBILLET, Prêtre et Curé de Longueuil. Longueuil, 9 Juillet, 1829.

LE STEAMBOAT LA PRAIRIE, commandé par le capitaine Beauzet, fera un voyage de plaisir, Dimanche prochain, le 12 du court, à VERCHÈRES, Et s'arrêtera à Boucherville et à Valerides. Le vaisseau laissera le port à HUIT Heures précises, et sera de retour à bonne heure. Prix—2s. 61—9 Juillet, 1829.

TAPIS.

DIX Balles de TAPIS fins et superbes de Bruxelles et de Venise, d'une qualité supérieure et de patrons élégans, se débarquent maintenant du SOPHIA et du FAVORITE, et sont offertes en vente par le Soussigné vis-à-vis l'Hôtel de Rasco. Il attend aussi par les premiers arrivages de Londres, un assortiment très bien assorti de marchandises fines, dont il disposera à bas prix pour argent comptant. THOMAS MUSSEN, 100 St. Paul, 18 Mai 1829.

FER, CLOUS, ACIER, TAILLANDERIE, &c. &c. &c.

IRVINE, LESLIE & CO. ONT A VENDRE A LEURS MAGASINS PRES DE L'Eglise des Récollets:

- 100 Tonneaux de Fer Anglais, quarré, rond, plate et à cercle, assorti. 20 Tonneaux de Fer d'une qualité très supérieure pour Fers à Cheval, Haches, &c. 40 Tonneaux de Fer de Yeuse. 13 Tonneaux de Fer à Chaudières, grandeurs assorties. 10 Tonneaux de Fer de Suède et de Russie; 5 Tonneaux d'Acier. 50 Boîtes. 55 Paquets de Tôles; 100 Boîtes de Fer-blanc. 70 Douzaines de Pelles et Bêches; 25 Douzaines de Poêles à Frirer. 200 Caisses de Clous et de Fiches. 12 Euclomes; 8 Paires de Soufflets de forge. 57 Paquets de Poudre à Tirer de toute qualité.

- 1 Tonneau de Plomb-à-Tirer, patenté. 22 Boucauts contenant Gonds, Tarières, Haches, Marteaux, Vis, Plaines, Crompons Serrures, Pièges à rats, Casseroles, Grils, Fers Italiens, Chantepeux, Chandeliers, Grands verres émaillés, Thières, Cafetières, Moulins à Café, &c. &c. 8 Boucauts de Chaudières et de Bouillottes ouvertes, noires et étamées. 4 Boucauts de Taillanderie vernie; 1 Boucaut d'Etau. 2 Boucauts de Chaises à Charrettes et à Charrues. 5 Boucauts d'Outils tranchans. 5 Caisses de Scies, de Limes et de Couteillerie. 1 Caisse de Boîtes à Thé. &c. 2 Caisses de Fusils et Pistolets, Boîtes à Poudre et Pouches.

- 17 Bales de Toile, 3 Caisses de Papeterie, 8 Bales d'Eponges. Rums de la Jamaïque, de St. Vincent et de Demerary.—Sucre Blanc et Cassonnade des Grandes Indes.—Eau-de-Vie de Cognac et de Genève.—Café.—Piment et Poivre.—Vins de Porto,—de Ténérisse,—Claret,—Buccellas,—et autres en Futaille, Vins de Champagne,—Hock,—de Bourgogne,—Claret,—et autres en Bouteilles. Mahogany,—Cèdre,—Ebène,—et autres Bois pour les Meubliers. Montréal, 2 Juillet, 1829.

T. S. BROWN, OFFRE A VENDRE, 80 Boucauts de COUPELLERIE, 20 Quarts de CLOUS assortis, 10 Tonneaux d'ACIER, 400 douz. de FAULX assorties, 1000 " de FAUSSILLES, AVEC. Un Assortiment complet et étendu de QUINCAILLERIE, &c. Montréal, 5 Jul. 1829.

A Vendre par les Soussignés. 1500 Robes du Nord, dernièrement arrivées, 500 Quarts de Lard, de différente qualité, 100 Quarts de Harang frais, Beurre et Graisse, Peaux de Chevreuil passées, et l'archemin boucanés. Jos. VALLEE & Co. 9 Juillet, 1829.

ALPHABET FRANCAIS.

Le Soussigné vient de publier une édition du livre ci-dessus pour les enfans, qui est maintenant exposé en vente à son magasin, vis-à-vis du Séminaire N°. 20 rue St. François Xavier, et N°. 83 rue Notre Dame, au coin de la rue St. Jean Baptiste, en gros et en détail. On fera toujours une déduction libérale aux marchands de campagne et aux instituteurs qui voudraient acheter pour revendre. Il a toujours en main des LIVRES d'ECOLES et de PRIERES, Papeterie, Livres Blancs et de Comptes, qu'il vendra à des prix raisonnables pour argent comptant ou crédit approuvé. JOHN CAMPBELL. Montréal, 6 Juillet, 1829.

LA Soussignée en sa qualité de Tutrice à sa fille mineure CAROLINE SUTHERLAND, héritière universelle de défunte Dame Rose Vigneau veuve de Schaffalsky, en son vivant demeurante à Boucherville, donne par le présent avis à toutes personnes ayant des demandes à faire contre la Succession de la dite défunte veuve de Schaffalsky de les lui présenter dûment authentiqués en son domicile à Yamachiche,—et pareillement à toutes personnes endettées envers la dite Succession de payer au même lieu à peine de poursuites. L. SUTHERLAND. Machiche, 4 Juillet, 1829.

TOUTES personnes endettées envers la succession de feu AUGUSTIN DEMERS, en son vivant commerçant de cette ville, sont requises de venir régler leurs comptes respectifs en l'étude du soussigné, rue St. Jacques, et celles à qui la dite succession peut devoir sont priées de présenter leurs comptes. Ls. MARTEAU, n. P. 2 Juillet, 1829.

UN Professeur de dessin élève des Ecoles de Paris, désirant donner des Leçons de son art, offre ses services au Public et sollicite sa faveur.—S'adresser chez Mr. J. PERRAULT, Rue St. Gabriel No 16, 6 Juillet, 1829.

A VENDRE.—Un TERRAIN et une superbe MAISON de bois à deux étages, situés dans la grande rue du Faubourg St. Laurent, près du Nouveau Marché. Il y a sur le même terrain une Boutique, une autre Maison et un Jardin. Le terrain a sur la grande rue 26 pieds de largeur, et sur la rue de derrière 52 pieds.—Pour les conditions s'adresser sur les lieux, au propriétaire. L. MARTINEAU. 2 Juillet, 1829.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT.

ON recevra des Propositions à ce Bureau jusqu'à MARDI, le 13 du courant, des Personnes disposées à Contracter pour les quantités et qualités de FER mentionnées ci-dessous:—

- Fer Anglais Rond, 1 1-2 pouce 110 quintaux. 1 1-4 ditto, 200 ditto, 1 1-8 ditto, 40 ditto, 1 ditto, 200 ditto, 7-8 ditto, 100 ditto, 5-8 ditto, 10 ditto, 1-2 ditto, 50 ditto, 3-9 ditto, 30 ditto, 1-4 ditto, 20 ditto, 1 1-2 x 1-2 ditto, 30 ditto, 1 1-2 x 3-8 ditto, 30 ditto, 1 1-2 x 1-4 ditto, 30 ditto, 1 1-4 x 1-4 ditto, 20 ditto, Fer Anglais Quarré, 1 1-2 ditto, 50 ditto, 1 1-4 ditto, 50 ditto, 1 1-8 ditto, 50 ditto, 1 ditto, 80 ditto, 7-8 ditto, 40 ditto, 3-4 ditto, 40 ditto, 5-8 ditto, 50 ditto, 1-2 ditto, 5 ditto.

Le tout à être livré aux coûts et risque de l'Entrepreneur, au Département des Ingénieurs Royaux, à Bytown; ceux qui feront des propositions sont priés de désigner l'époque la plus prochaine à laquelle ils pourront faire la livraison, et aussi de donner les Noms de deux Cautions pour la due exécution de tel Contrat qui pourra avoir lieu. Bureau du Député Commissaire Général, Montréal, 3 Juillet, 1829.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT.

ON recevra des Propositions à ce Bureau jusqu'à LUNDI, le 20 du courant, des Personnes disposées à Contracter pour les TRAVAUX ci-dessous dans le District de Montréal:—

- 1.—Pour réparer le Corps-de-Garde Régimental, Casernes de la Porte de Québec. 2.—Pour réparer les Casernes, &c. 3.—Pour réparer et mettre en bon état la Clôture en face du Parc aux Bois. 4.—Pour ériger une Clôture entre la Place des Casernes et le Parc de l'Ordonnance. 5.—Pour enclore tout autour les Boutiques des Ingénieurs. 6.—Pour construire un Mur de Pierre entre le Bureau de l'Ordonnance et le Coin est du Mur de la Place des Casernes. STE. HÉLERNE. 7.—Pour faire diverses petites Réparations aux Casernes. 8.—Pour mettre des Plinthes ou Bases de Pierres taillées au pied des piliers en face de l'Ordonnance, de l'Armurerie, et de l'Appentis à Canons, et pour renouveler les Seuils des Portes, &c. ST. JEAN. 9.—Pour réparer le Plancher du Magasin des Casernes. 10.—Pour Blanchir en Chaux le Magasin du Commissariat. SOREL. 11.—Pour réparer le Plancher de la Cuisine. COTEAU DU LAC. 12.—Pour réparer et peindre la résidence de l'officier commandant. 14.—Pour réparer la clôture du Parc aux Bois. CHAMBLY. 14.—Pour blanchir en chaux la couverture et le rembrissage du magasin aux Pailles. 15.—Pour faire un chaperon de pierre et de mortier sur le mur du magasin des Casernes. 16.—Pour réparer et peindre le toit &c des Casernes de Pierre. 17.—Pour réparer les fondations de l'écurie du conducteur de train de l'Artillerie. 18.—Pour peindre en dedans et en dehors le logement occupé par le maître des casernes. 19.—Pour réparer et peindre les magasins du Commissariat. 20.—Pour peindre les travaux extérieurs et le toit du Corps de Garde. 21.—Pour blanchir le toit de divers bâtiments, savoir:— 10 Casernes de la Cavalerie, 12, 13, et 14, Écuries de la Cavalerie, 16 Boutique du marchand-ferrant, 17 Écurie des Chevaux malades, 18 Cuisine et Puits. ISLE AUX NOIX. 22.—Pour faire des Porches à la demeure du commandant. 23.—Pour blanchir les Casernes. 24.—Pour réparer le Quai et les marches au pied du Glacis du Bastion de l'Est. 25.—Pour peindre l'appentis aux canons, mettre des fermoirs et vertèbres aux portes, et faire une nouvelle plate-forme en face d'icelui. 26.—Pour mettre des gardes en cuivre aux fenêtres du magasin aux poudres. 27.—Pour réparer et goudronner les palissades, et peindre les ponts et les grandes portes, &c. et aussi pour réparer les clôtures et les mettre en bon état, &c. 28.—Pour construire une nouvelle fosse d'aisance. 29.—Pour peindre les ouvrages en bois des nouvelles Casernes.

Les spécifications sont maintenant prêtes à ce Bureau, et les personnes disposées à faire des propositions sont priées de n'y faire mention d'aucun autre nombre ou item que de ceux ici exprimés.

Les devis doivent contenir la somme demandée en argent courant, et les noms de deux cautions suffisantes pour la due exécution de tel contrat qui pourrait avoir lieu. Bureau du Député Commissaire Général, Montréal, 3 Juillet, 1829.

A VENDRE à cette Imprimerie, des Formules de CONTRAT DE VENTE imprimées.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ.

OU à être adjugés, s'ils ne sont pas vendus plus tôt aux plus offrants et derniers enchérisseurs, le 13 JUILLET prochain, à 10 HEURES du matin, sur les lieux, après trois simples criées à la Porte de l'Eglise Paroissiale de Montréal, qui se feront, le 23 Juin, le 5 et 12 Juillet, à l'issue de l'office divin du matin, les TERRAINS suivants:—1°. UN EMPLACEMENT au Faubourg St. Antoine, sur le niveau de la rue St. Bonaventure, de 57 pieds de front, plus ou moins, sur 56 pieds environ de profondeur, prenant par devant à la dite rue St. Bonaventure, en profondeur et d'un côté à Benjamin Lauzon, d'autre côté à Jean B. Lauzon, sans aucun bâtimens.—2°. Un ditto au dit Faubourg, de 40 pieds de front, sur environ 56 pieds de profondeur, prenant par devant à la dite rue, en profondeur et d'un côté à Benjamin Lauzon, de l'autre côté au Terrain ci-après désigné.—3°. Un ditto de 40 pieds de front, au même Faubourg, sur 62 pieds environ dans une ligne, et environ 60 pieds dans l'autre ligne, joignant N°. 2 sus-décrié avec les bâtimens y érigés.—4°. Un ditto de 45 pieds de front sur 90 plus ou moins de profondeur, tels que clos, prenant par devant à la rue St. Bonaventure, au sud d'icelle, en profondeur à Cousineau, d'un côté à St. Germain, d'autre à la rue Ste. Marguerite. Pour conditions, s'adresser au propriétaire BENJAMIN LAUZON, ou à J. M. MONDELET, Ecr. en son Etude, au marché-neuf. Montréal, 21 Juin, 1829.

A VENDRE.

LA superbe MAISON bâtie par feu Messire L'Evêque Curé de Ste. Anne d'Yamachiche. On ne demande pour cette belle propriété, voisine de l'Eglise, que trois cents louis comptant, ou trois cents cinquante si constitué; elle est garantie libre de toute hypothèque. S'adresser à Michel Cason, Evêque, qui l'occupe maintenant, ou au propriétaire soussigné. L. M. CADIEUX, Prêtre, V. G. et Curé des Trois Rivières. 13 Juln, 1829.

A LOUER.

UNE MAISON sur la grande rue de Faubourg des Récollets, en bon ordre, et dont on peut avoir possession immédiatement; il y pourra être fait quelques améliorations et additions en payant un prix proportionné. C. S. RODIER. 20 Avril, 1829. Rue St. Paul, No. 117.

A VENDRE.

UNE MAISON de pierre située dans la rue St. Paul, ayant de bonnes Caves et une Voute de pierre à deux étages dans la cour, le tout maintenant occupé par Mr. N. G. FLEGGIANO, Tailleur,—partie du prix pourra rester entre les mains de l'acheteur si constitué. Aussi, une TERRE située au bas du courant Ste. Marie, de 2 arpens de front sur 30 de profondeur. S'adresser à F. A. Dézéry ou à P. L. Letourneux, Evêque.—12 Fév. 1829.

AVIS.—Le Soussigné croit devoir présenter ses sincères remerciements à ses amis et aux personnes qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il s'est établi en cette ville comme

MARCHAND TAILLEUR,

et il le prévient qu'il continue à exercer la branche ci-dessus à la même place que ci-devant (rue St.-Paul, No. 134, presque vis-à-vis l'Hôtel de Rasco), où il a constamment en mains un assortiment des meilleurs Draps d'Angleterre Casimires, et toute sorte d'étoffe à Veste, &c. &c. Les ordres que les Messieurs de la campagne et autres voudront bien lui adresser seront exécutés ponctuellement, et d'après les nouvelles modes de Londres et de Philadelphie. Il reçoit régulièrement des informations touchant les nouvelles modes d'Europe et des Etats-Unis. JOSEPH BOULANGET. 11 Juln, 1829.

Le Soussigné offre ses meilleurs re-

mercimens à ses amis pour leurs faveurs passés, et prend la liberté de les informer ainsi que le public en général, qu'il continuera commerce de FERBLANTERIE ET DE FERRONNERIE tout ensemble à son ancienne place, No. 151, rue St. Paul, (à quatre portes du Théâtre de Montréal) où il se propose d'avoir constamment en vente un assortiment général de Marchandises dans ces deux branches, aussi bien que des Vitres, Peintures de toutes les couleurs, Huile de Lin crue et bouillie, Huile de Spermaceti et d'Olive pour les lampes, Esprit de Térébenthine Plomb Rouge et Noir, Goudron, Rosine, Cordages de Chanvre, Colle Forte, Linigo, Poudre et Plomb à tirer, Charbon de Forgerons, &c. &c. Il vendra le tout à bas prix pour argent comptant ou à court crédit. JOHN WHITE. N. B.—J. W. serait extrêmement obligé à ceux de ses pratiques qui n'ont pas payé leurs comptes l'année dernière, surtout à ceux qui ont contracté des dettes à son Magasin de Ferronnerie, s'ils voulaient se donner la peine de venir, ou d'envoyer à sa résidence, pour régler leurs comptes respectifs avec lui sans plus de délai.—6 Av.—

CHANGEMENT.

WM. BRADBURY & Co. ont transporté leur Magasin de la Rue St. Joseph à la Rue Notre-Dame, vis-à-vis de M. James Young, Encanteur.—Montréal, 16 Mai, 1829.

SE DÉBARQUENT MAINTENANT,

200 Paniers de Faïences bien assorties. AUSSI, 150 Caisses des Meilleures Pipes, (T.D.) A vendre par J. & J. DONEGANI, 2 Juillet, 1829.